

**Congrès Wallonie 2030, vendredi 25 mars, matinée.
Réunion des Fabriques de prospective
Synthèse des travaux de la fabrique « Gouvernance territoriale
régionale et territorialisation des politiques. »**



On notera qu'aux travaux de cette Fabrique durant la matinée participaient des membres de la Fabrique qui avaient préparés le rapport tel qu'il figure sur le site du Collège et des participants au Congrès Wallonie 2030 inscrits à la seule dite matinée.

Le texte qui suit est une synthèse structurée des échanges, sous la responsabilité rédactionnelle de Dominique Hicguet et de Luc Maréchal.

Le débat a été introduit par un rappel des travaux du Collège de prospective et ceux de la Fabrique Territoire : rétroprospective, prospective et surtout stratégie.

1. Recommandations générales

- **Le territoire est un enjeu prioritaire et au premier rang dans le contrat sociétal wallon, parce qu'il est structurant pour les politiques menées, pour le citoyen, pour les entreprises, les mouvement et associations comme pour les autorités publiques.**
- **Parmi les « neufs enjeux identifiés par le Collège régional de prospective et auxquels une réponse devait être apportée d'urgence », l'enjeu 1 a été réécrit : « Comment assurer le développement de nos territoires au bénéfice de la région tout entière ? ». Cette démarche que l'on pourrait qualifier de « bottom up » est nécessaire mais pas suffisante. L'essentiel est d'avoir une affirmation de la Région grâce à la mise en évidence des gains par la complémentarité des sous-régions. Il s'agit d'être plus que la somme des sous-**

régions. La mention « la pluralité de la Wallonie est une grande richesse » a été supprimée, il importait en effet de mettre en avant le duo développement des territoires et celui de la région, le terme pluralité renvoyant dans le contexte actuel et l'expérience historique de la Wallonie à une vision trop marquée par le sous-régionalisme du fonctionnement wallon. Il faut dépasser la pluralité de la Wallonie en visant la complémentarité des pluralités pour tirer parti de la diversité, au sein d'une vision du territoire de la Wallonie.

- **La peur du territoire** diagnostiquée dans les travaux de la Fabrique a été réexprimée par le groupe du matin. Il existe bien une difficulté à penser territoire. Celui-ci n'est pas que le réceptacle des politiques sectorielles : or il y a une peur à penser la synergie des activités (ainsi que les divergences) et faire lien avec les atouts de l'espace (accessibilité, nature, ressources locales, « solidité » ou fragilité par rapport au développement durable, etc). Le territoire n'est pas seulement un réservoir, un espace de m2 pour accueillir les activités et les fonctions les plus diverses.
- L'enjeu culturel est prioritaire dans la démarche d'un contrat sociétal. C'est la question notamment de la culture territoriale et de l'identité (et des identités), au travers du paysage, du patrimoine (monumental, architectural, urbanistique), la tradition folklorique comme les productions de tous les arts. Dans ce contexte, il faut penser la territorialisation de la culture (la relation culture-territoire, *c'est-à-dire comment la culture entre dans un pacte territorial*) et la territorialisation de la politique culturelle (atterrissage des actions sur le territoire), face à l'« insularisation » actuelle (de fait et institutionnelle) de la culture. *Cette insularisation induite par la Communauté française lui a interdit de réfléchir à des problématiques régionalisées et de mettre en œuvre des politiques sur le long terme en appui des atouts et spécificités des territoires, au-delà d'une répartition entre fiefs.*
- Enfin, la relation du citoyen au territoire a été considérée comme primordiale, en tant que processus à construire face à une méconnaissance des territoires et surtout du territoire régional ainsi qu'à une mentalité encore trop conservatrice, cad à une perception trop liée à la proximité géographique très proche (la parcelle), ce qui alimente le phénomène NIMBY.
- **Quels sont les stimulants?** *Un participant a estimé qu'une organisation comme la Wallonie picarde provoque un sentiment de fierté et d'appartenance au territoire puisque les aspects culturels y sont traités comme d'autres ce qui attire les parties prenantes associatives et autres. Ne faut-il pas faire émerger les acquis de toutes les expériences réalisées et en cours, les confronter entre elles car chacune est source d'innovation ?*

II.Constats

1. **Le constat a été fait que d'une façon générale la Wallonie dans ses différentes instances gère un espace, des parcelles, des m2 et non un territoire constitué de potentialités, d'hommes et de femmes. Une culture du territoire est à construire, autour de l'espace comme un projet et un vivre-ensemble.**
2. **Il y a une méconnaissance de la Wallonie en tant qu'unité territoriale, et donc pas de représentation mentale et concrète de celle-ci par ses habitants, or la nécessaire fierté est liée au territoire régional. Comment être fière sans représentation géographique ? Alors que le territoire est décisif dans cette identification. Ainsi on a évoqué l'apport de l'enseignement, de la culture trop séparée du territoire. L'outil cartographique a par ailleurs été reconnu comme indispensable cet égard, car il est un outil de connaissance et donc fédérateur d'une identification wallonne. Il faut créer un effet cumulatif des parcours d'identification (scolaire, institutionnel, thématique). La Meuse dont le bassin couvre une grande partie de la Wallonie a été citée comme un des vecteurs fédérateurs.**
3. **La nature très diverse (institutionnelle, citoyenne ou dynamique territoriale locale) des projets territoriaux à différentes échelles, qu'il s'agisse de stratégie ou de prospective, induit des tensions, des aimantations, des recompositions, voire des superpositions dont la temporalité est variable. Il manque un bilan de toutes ces initiatives en vue de questionner la notion de bassins de vie (concept encore flou qu'il importe de clarifier sémantiquement) et de légitimer le territoire. On a relevé qu'il n'y avait pas de solutions uniques (périmètre, contenu et objectifs, opérateurs). La question institutionnelle reste importante puisque ces territoires n'ont pas de légitimité. La légitimité politique s'inscrira, prendra source dans des schémas stratégiques et influera sur les enjeux (légitimité/temporalité) et non dans un compartimentage « raide » et intangible du territoire wallon, construit hors du jeu de tous les acteurs.**
Ces recompositions, notamment vu les dynamiques externes aux frontières de la Wallonie, peuvent tirailler le territoire, et ce tant à l'endogène qu'à l'exogène. Il faut dresser un bilan partagé avec tous les acteurs au niveau du gouvernement wallon pour mutualiser et dégager une approche régionale de ces démarches de prospective. Plus la Région « restera au balcon » et laissera des initiatives se développer, plus elle aura difficile à s'impliquer elle-même dans une approche descendante et montante.
L'offre du Collège pourrait être de dresser un « reporting » des expériences.

Le contrat social doit créer un lien social en menant une réflexion entre le territoire vécu et le territoire institutionnel (politique) pour que la tension permanente entre ces deux registres soit source de vivre-ensemble et de bonne gouvernance.

4. **La contractualisation (droits/obligations) avec toutes les spécificités des acteurs dans toutes les matières doit être le mode opératoire privilégié pour garantir une continuité la plus adéquate des démarches initiées et pour**

éviter un détricotage de qui a été entrepris ; souvent il y a une sorte de perte de mémoire de ce qui a été décidé auparavant qu'il s'agisse de plans, de visions ou de programmations (en langage courant : la roue tourne, à chaque fois, on recommence).

- 5. Si la Wallonie a été surtout une sommation de processus infra régionaux, demain elle doit assurer le rendez-vous de ces dynamiques infra régionales et d'une dynamique régionale.**
- 6. La stratégie développée par la Fabrique en trois enjeux : intelligence territoriale, gouvernance territoriale et construction d'un référentiel a été validée.**
- 7. Les participants se sont déclarés parties prenantes à un projet sociétal.**